



Infos personnelles

PRÉNOM/NOM DE FAMILLE Pierre Levallois

ADRESSE E-MAIL pierre.levallois@uca.fr

NATIONALITÉ Française

DATE DE NAISSANCE 9 septembre 1987

Maître de conférences en droit public

Formation

- 2024-2025** Admissible au concours d'agrégation de droit public
2021-2022 Sous-admissible au concours d'agrégation de droit public
Février 2020 Qualifié aux fonctions de Maître de conférences (CNU Section 02)
2019-2020 Sous-admissible au concours d'agrégation de droit public
2010-2019 Doctorat de droit public
 L'établissement public marchand - Recherche sur l'avenir de l'entreprise en forme d'établissement public
2014 Certificat d'aptitude à la profession d'avocat
2013-2014 Master 2 Droit des contrats publics, Université Lyon 3
2009-2010 Master 2 Droit public fondamental, Université Lyon 3
2008-2019 Master 1 Droit public, Université Lyon 3
2005-2008 Licence en droit public, Université Lyon 3

Expérience

- POSITION ACTUELLE** **Maître de conférences en droit public**, École de droit, Université Clermont Auvergne
- Depuis 2024** Responsable du Master 1 Droit public interne, École de droit, Université Clermont Auvergne
- 2023-2027** Membre du Conseil national des universités, Section 02 Droit public
- 2020-2023** Maître de conférences en droit public, Faculté de Droit, Économie et Administration de Metz, Université de Lorraine
- 2019-2020** Enseignant-chercheur contractuel (LRU), Université de Nîmes
- 2018-2019** Chargé d'enseignements vacataire, IEP de Grenoble
- 2015-2017** Attaché temporaire d'enseignement et de recherche, Université Lyon 3
- 2012-2014** Élève avocat, École des avocats de la région Rhône-Alpes
- 2011-2012** Assistant de justice, Cour administrative de Lyon
- 2010-2015** Chargé d'enseignement vacataire, Université Lyon 3

Activités de recherche

- LABORATOIRES** Centre Michel de l'Hospital (UR 4232)
EDPL (EA 666, chercheur associé)
- OUVRAGE** 1. *L'établissement public marchand - Recherche sur l'avenir de l'entreprise en forme d'établissement public*, Dalloz, 2021, coll. « Nouvelle bibliothèque des thèses », vol. 208
- ARTICLES** 2. « EDF : l'histoire du contrôle d'un opérateur public » in J.-C. Rotoullié et F. Tarlet (dir.), *Énergie et propriété publique*, IGJD, 2025, pp. 213-225
3. « Un droit privé administratif des biens ? » avec F. Tarlet, in A. Jacquemet-Gauché et I. Michalis, *Droit privé administratif*, IFJD, 2025, pp. 125-139
4. « L'apport de la compliance à la lutte contre la corruption et le blanchiment de capitaux », *Cahiers de droit de l'entreprise*, n° 1, janv.-fév. 2025, dossier 6
5. « Actionnariat public et énergies renouvelables », *JCP A*, n° 3, 20 janv. 2025, étude 2017
6. « Mobilités urbaines et opérateurs publics », *RFDA*, 2024, p. 1052
7. « L'association gestionnaire de service public », in Ch. Roux et C. Meurant (dir.), *Associations et droit public*, IFJD, 2024, p. 103
8. « L'Assemblée contre le marché : drôle de match pour le capital d'EDF », *AJDA*, 2024, p. 1807
9. « Le contrôle des investissements étrangers en France », in F. Tarlet (dir.), *Les biens publics à l'étranger*, Dalloz, 2024, p. 181
10. « Le justiciable, bénéficiaire de l'effet utile ? », *JCP A*, n° 47, 27 nov. 2023, étude 2351
11. « L'ONF à marche forcée vers la privatisation statutaire de ses agents », *AJFP*, 2023, p. 330
12. « L'exorbitance du droit du domaine privé », *JCP A*, n° 24, 19 juin 2023, étude 2198
13. « Le domaine privé et le droit administratif - Introduction », avec P. Caille, *JCP A*, n° 24, 19 juin 2023, étude 2196
14. « Gâchis atomique », *JCP A*, n° 22, 5 juin 2023, act. 361
15. « Célébrer l'arrêt *Blanco* ? », *JCP A*, n° 12, 27 mars 2023, étude 2095
16. « Le recours en responsabilité en cas de privation ou de restriction de propriété », in J. Travard (dir.), *La protection des droits fondamentaux par le recours en responsabilité*, Mare & Martin, 2023, p. 175
17. « Le financement public du nucléaire civil », in N. Pauthe (dir.), *Le droit public interne face aux spécificités du nucléaire civil*, PU Clermont, 2022, p. 187
18. « Le groupe public », *RDP*, 2021, p. 1496
19. « De l'excès de pouvoir à la pleine juridiction », *JCP A*, n° 50, 13 déc. 2021, étude 2376
20. « Les progrès de l'action indemnitaire en *private enforcement* », *CMP*, nov. 2020, étude 9
21. « *In house* et compétence », *JCP A*, n° 28, 13 juil. 2020, étude 2206

22. « L'équilibre menacé de la procédure fiscale », *RFDA*, n° 3, mai-juin 2020, p. 525
23. « La nouvelle SNCF : du groupe public ferroviaire au groupe public unifié », *Dr. adm.*, n° 10, oct. 2019, étude 12
24. « La loi PACTE et les privatisations : la nouvelle vague ? », *Droit de la voirie*, n° 208, mai-juin 2019, p. 97

**NOTES DE JURISPRUDENCE
ET CHRONIQUES**

25. « Chronique des entreprises et participations publiques (oct. 2024-oct. 2025) », *Lexbase Public*, n° 778, nov 2025
26. « L'EPIC, le statut du personnel et le code du travail », note sous CE, 4 janv. 2024, *Comité central et économique de l'Agence française de développement et autres*, n° 466189, *AJDA*, 2024, p. 746
27. « Chronique du secteur public (mars 2023 - septembre 2023) », *Lexbase - Hebdo édition publique*, 7 déc. 2023
28. « L'annulation contentieuse de la suspension d'un agent n'a pas à faire l'objet d'une régularisation rétroactive », obs. sous CAA Paris, 23 fév. 2023, n° 21P103995, *M. C. C/ Recteur de l'Académie de Paris*, *AJFP*, 2023, p. 452
29. « Chronique du secteur public (octobre 2022 - février 2023) », *Lexbase - Hebdo édition publique*, 17 mai 2023
30. « Le litige relatif à la suspension d'un délégué du procureur de la République relève de la juridiction judiciaire », obs. sous CAA Nancy, 3 oct. 2022, n° 20NC02564, *AJFP*, fév. 2023, p. 105
31. « Chronique du secteur public (mars 2022 - septembre 2022) », *Lexbase - Hebdo édition publique*, 1^{er} déc. 2022
32. « Le gardien pris dans les filets de l'action domaniale », note sous CE, 31 mai 2022, *Société Mayer c/ préfet des Alpes-Maritimes*, n° 457886, *JCP A*, n° 37, 19 sept. 2022, comm. 2256
33. « Chronique du secteur public (septembre 2021 - février 2022) », *Lexbase - Hebdo édition publique*, 12 mai 2022
34. « La qualité d'ouvrage public s'apprécie à la date du fait génératrice du dommage », obs. sous Civ 3^e, 16 fév. 2022, n° 21-12.107, *JCP A*, n° 16, 25 avril 2022, comm. 2138
35. « Modernisation de la protection du domaine public ferroviaire », obs. sous ord. n° 2021-444 du 14 avril 2021 *relative à la protection du domaine public ferroviaire*, *JCP A*, n° 29, 19 juil. 2021, comm. 2236
36. « La protection du concessionnaire par l'autorité gestionnaire du domaine public », note sous CAA Lyon, 1^e ch., 23 sept. 1997, n° 94LY01164, *Ministre de l'Équipement, des Transports et du Tourisme, in C. Chamard-Heim et al. (dir.), Grandes décisions de la jurisprudence administrative lyonnaise*, LexisNexis, 2021, p. 257
37. « L'apport de l'IFPEN au droit de la garantie implicite », Trib. UE, 5 oct. 2020, *IFPEN et République française c/ Commission*, aff. jtes T479/11 RENV et T157/12 RENV, *AJDA*, 2021, p. 625

38. « L'usager du SPIC enchaîné à la compétence judiciaire », note sous Civ. 1^e, 14 nov. 2019, Société PCA c/ SNCF Réseau, n° 18-21.664, AJDA, 2020, p. 1549
39. « Expulsion des occupants sans titre d'une propriété privée : la continuité du service public administratif attractive de la compétence du juge administratif », obs. sous TA Paris, 24 janv. 2020, n° 2000208/4, JCP A, n° 14, 6 avril 2020, comm. 2105
40. « Retour sur la rationalisation de la jurisprudence *Époux Barbier* », note sous T. confl., 11 janv. 2016, Comité d'établissement de l'unité clients et fournisseurs Île-de-France des sociétés ERDF et GRDF c/ Sociétés ERDF et GRDF, n° 4038, JCP A, n° 50, 19 déc. 2016, comm. 2334
41. « La construction d'une piscine municipale ne présente pas un degré de complexité propre à justifier le recours au contrat de partenariat », note sous CAA Lyon, 2 janv. 2014, Conseil régional de l'Ordre des architectes d'Auvergne c/ Commune de Commentry, n° 12LY02827, ALYODA rev. jurisp., 2014, n° 2
42. « Du nouveau sur le principe d'impartialité », note sous CAA Lyon, 6 mars 2012, M.V c/ Commune de Clermont-Ferrand, n° 11LY01286, ALYODA rev. jurisp., 2012, n° 3
43. « La demande de frais irrépétibles postérieure au désistement de la partie adverse est désormais recevable », note sous C.A.A. Lyon, 28 juin 2011, Société Duralex International, nos 10LY00815, 10LY00817, 10LY00912 et 10LY01001, ALYODA rev. jurisp., 2012, n° 1

COMMUNICATIONS NON PUBLIÉES	44. « Les délais et la contrainte du jugement dans un délai raisonnable », in P. Caille (dir.), <i>Les délais dans le contentieux administratif</i> , IRENEE, Université de Lorraine, 23 sept. 2021
MANIFESTATIONS COLLECTIVES	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Le domaine privé et le droit administratif</i>, P. Caille et P. Levallois (dir.), IRENEE, Université de Lorraine, 30 mars 2023, JCP A, n° 24, 19 juin 2023, études 2196 et suiv. • Co-organisation d'un cycle de conférences « La thèse en droit public », IRENEE, Université de Lorraine, 2022-2023 - Animation de la 1^{ère} conférence, avec le Pr. Benjamin Fargeaud, Université de Lorraine, Nancy, 14 oct. 2022 • <i>Les ajustements contemporains du droit de l'ouvrage public</i>, P. Caille et P. Levallois (dir.), IRENEE, Université de Lorraine, 14 oct. 2021, JCP A, n° 50, 13 déc. 2021, études 2374 et suiv.

Activités d'enseignement

ENSEIGNEMENTS ACTUELS

- **Organisation administrative et juridictionnelle**, CM 30h, Licence 1, École de droit, Université Clermont Auvergne
- **Droit administratif approfondi**, CM 32h, Master 2 Droit public approfondi, École de droit, Université Clermont Auvergne
- **Droit public de la concurrence**, CM 16h, Master 1 Droit public interne, École de droit, Université Clermont Auvergne
- **Droit des entreprises et des participations publiques**, CM 16h, Master 2 Droit des affaires des collectivités publiques, École de droit, Université Clermont Auvergne
- **Droit des entreprises publiques**, CM 20h, Master 2 Droit public des affaires, Université Jean Moulin Lyon 3
- **Droit de l'environnement**, CM 24h, Master 1 Droit public interne, École de droit, Université Clermont Auvergne

Activités administratives

MANDATS NATIONAUX

- Depuis 2023 - Membre nommé (titulaire) du **Conseil national des universités**, Section 02

RESPONSABILITÉS ADMINISTRATIVES

- Depuis 2024 - **Responsable du Master 1 Droit public interne**, École de droit de l'Université Clermont Auvergne

PARTICIPATION À DES COMITÉS DE SÉLECTION

- 2024 - **Membre d'un COS de recrutement d'un Maître de conférences en droit public**, École de droit de l'Université Clermont Auvergne
- 2023 - **Président d'un COS de recrutement d'un Maître de conférences en droit public**, Faculté de Droit, Économie, Administration de Metz, Université de Lorraine